

## Retouche pas mon pote !



Ce n'est pas une blague et cela se passe en France...

Plusieurs dizaines de députés ont proposé un texte de loi qui obligerait les magazines et autres publicistes à la manque de mentionner comme retouchées les photos un rien "revues" sur Photoshop et autres logiciels pour faire beau (?). Mon dieu, une presse avec de vrais visages à l'intérieur ! On peut se demander à quand seront mis en joue les propagandistes du JT et autres journaux un tant soit peu impliqués avec le pouvoir par des mentions telles que "attention foutage de gueule" ou "tiens si on vous prenait pour des billes ce soir avec la grippe" ?

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.